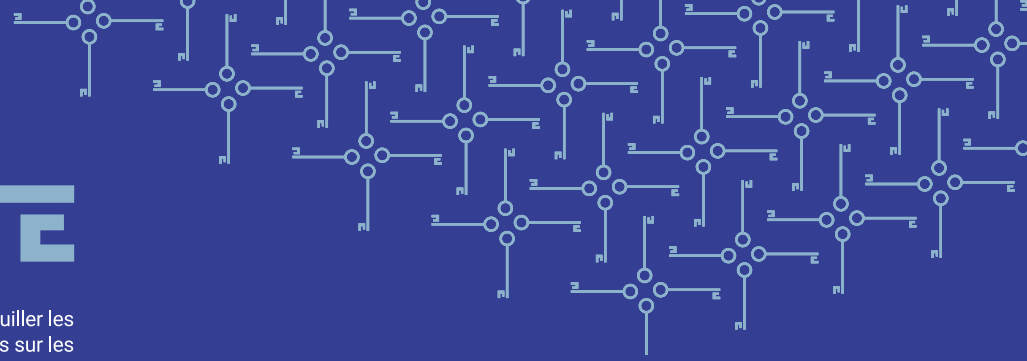




## Opening Extractives

Déverrouiller les  
données sur les  
bénéficiaires effectifs



Note de synthèse

# Lever le voile sur les propriétaires réels des entreprises

Le rôle de la transparence de la propriété effective dans la transition énergétique

Mis en œuvre conjointement par l'ITIE et Open Ownership

Mars 2022

EITI

Open  
Ownership 

**Publié par :**

Programme Opening Extractives | [openingextractives@eiti.org](mailto:openingextractives@eiti.org)

*Opening Extractives* est un programme mondial ambitieux visant à transformer la disponibilité et l'utilisation des données sur la propriété effective pour une gouvernance efficace dans le secteur extractif.

*Opening Extractives* est activé par la Fondation BHP, qui s'efforce d'élever les normes de gouvernance et de transparence afin d'améliorer la qualité de vie de millions de citoyens dans les pays riches en ressources.

**Auteur :**

Alanna Markle | [alanna@openownership.org](mailto:alanna@openownership.org)

**Avec les contributions de :**

Tymon Kiepe, Angela Khanali Mutsotso et Sebastian Sahla

**Révision :**

Kathryn Davies et Nyashadzamwari Vera

**Examen :**

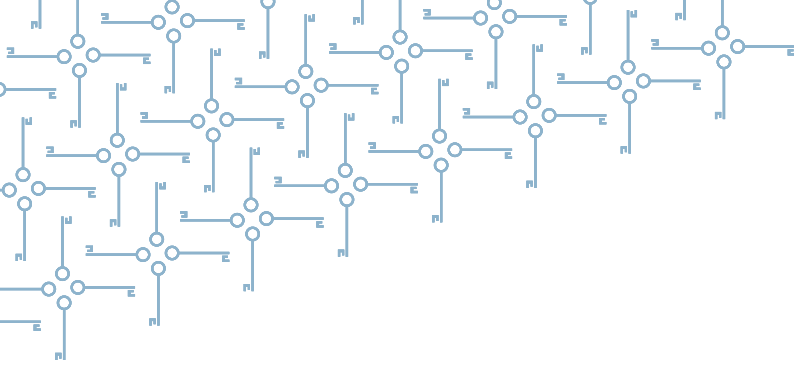
Alexandra Gillies et Erica Westenberg, Natural Resource Governance Institute

**Design :**

Alex Chilton Design

# Sommaire

<b>Aperçu</b>	<b>4</b>
<hr/>	
<b>Le mouvement mondial vers la transparence de la propriété effective</b>	<b>8</b>
Utilisation des données sur la propriété effective	8
La transparence de la propriété effective et l'ITIE	10
<hr/>	
<b>Changement du contexte pour favoriser une réforme de la transparence en matière de propriété effective</b>	<b>11</b>
L'attention accrue aux risques et à la résilience pendant la pandémie de COVID-19	11
Les constantes menaces de corruption provoquées par la COVID-19	12
Le monde tourne son attention vers la crise climatique	14
Une transition énergétique juste exige la transparence de la propriété effective	14
<hr/>	
<b>Intégration de la transparence et de la redevabilité dans la transition énergétique</b>	<b>16</b>
Le rôle de la transparence de la propriété effective dans le mouvement hors des combustibles fossiles	17
Le rôle de la transparence de la propriété effective dans le mouvement vers une énergie propre	21
Suivi du financement privé dans la transition	25
<hr/>	
<b>Conclusion</b>	<b>27</b>
<hr/>	



# Aperçu général

À mesure que les pays commencent à se redresser de la pandémie, des ressources sont mobilisées pour accélérer la transition hors des combustibles fossiles vers des sources d'énergie plus propres et plus durables. La transition énergétique est une priorité politique centrale dans la lutte contre le changement climatique et vise à garantir un avenir plus sûr et plus durable pour les populations et la planète. Pourtant, l'absence de responsabilisation adéquate dans les opérations des entreprises et le financement de la transition énergétique pourrait compromettre la réalisation de cet objectif important. La crise énergétique émergente qui a résulté de l'invasion de l'Ukraine et les sanctions contre la Russie ont davantage souligné la nécessité de faire régner une propriété transparente autour des entreprises énergétiques et de leurs investissements.

Garantir la transparence de la véritable identité des personnes qui possèdent et contrôlent les entreprises ainsi que des « propriétaires réels » de celles-ci est une étape nécessaire sur la voie de la transparence et de la responsabilité dans la transition énergétique. Pour les pays qui produisent les matières premières sur lesquelles reposent les systèmes énergétiques, le passage aux énergies propres nécessite une transformation profonde. Il est essentiel de mettre l'accent sur la transparence et la responsabilité dans le secteur des industries extractives, tant pour les énergies propres que pour les énergies non renouvelables, à un moment où les pays se préparent à réaliser des transitions énergétiques conciliant la durabilité, la prospérité économique et l'équité sociale.

La présente note explique comment la transparence de la propriété effective peut soutenir la réalisation d'une transition énergétique juste et équitable. Elle :

- Décrit le contexte changeant dans lequel la mise en œuvre des réformes de la transparence de la propriété effective est en train de se dérouler.
- Explore le rôle potentiel de la transparence de la propriété effective dans la transition énergétique.
- Examine la manière dont les informations sur la propriété des entreprises peuvent accroître la redevabilité dans les industries de production d'énergie tant non renouvelable que propre, ainsi que dans le financement de la transition.

## Pourquoi la transparence de la propriété effective est importante pour la transition énergétique

1. La transparence de la propriété effective est un outil de responsabilisation prometteur et concret pour les industries des énergies renouvelables. Elle sera plus efficace si elle est envisagée comme un outil de responsabilisation parmi d'autres, si elle est intégrée dès le départ aux multiples maillons des chaînes de valeur de l'énergie et si sa mise en œuvre s'appuie sur les enseignements tirés du secteur extractif.
2. La transparence de la propriété effective est déjà une réforme de gouvernance bien établie dans les industries extractives et qui, lorsqu'elle est mise en œuvre efficacement, peut contribuer à atténuer les défis sociaux, économiques et politiques associés aux pays riches en ressources.
3. La transition énergétique et la crise énergétique émergente vont probablement exacerber les risques de longue date que comportent les industries extractives, tels que la corruption et les flux financiers illicites, à mesure que l'utilisation de combustibles fossiles diminue et que les pays et les entreprises cherchent à maximiser les retours à court terme.
4. De vastes ressources seront engagées dans la transition énergétique. Les informations sur la propriété effective peuvent également jouer un rôle dans la mobilisation des ressources nationales et la redevabilité des dépenses publiques, ainsi que dans le soutien de la sécurité énergétique.
5. S'agissant du financement privé de la transition énergétique, les informations sur la propriété effective peuvent soutenir les engagements envers les normes environnementales, sociales et de gouvernance et contribuer à garantir une comptabilisation plus exhaustive des émissions créées par les activités d'affaires.
6. Les pays producteurs de minerais critiques seront confrontés à des défis économiques, politiques et sociaux à mesure qu'augmentera la demande de minerais dont dépendent les technologies d'énergie propre.
7. Des efforts et des ressources supplémentaires sont donc nécessaires de la part des gouvernements, des entreprises et de la société civile pour renforcer la responsabilité dans le secteur des énergies propres et aider à prévenir l'apparition éventuelle d'une « malédiction des ressources vertes ».

## 8. Recommandations

De multiples parties prenantes doivent agir pour réaliser une réforme significative et continue des normes mondiales en matière de transparence de la propriété effective. Plus spécifiquement :

### Nous recommandons aux gouvernements :

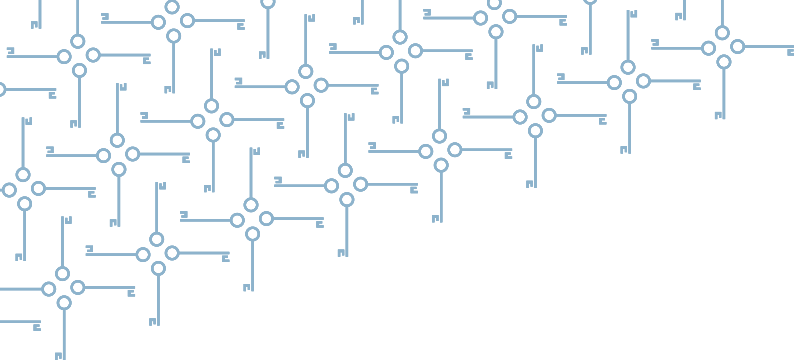
- D'exiger et de publier des informations sur la propriété effective pour les entreprises extractives et celles évoluant le long des chaînes de valeur de l'énergie propre, y compris les fournisseurs et les filiales.
- De donner la priorité à la transparence de la propriété effective dans le cadre de la transparence fiscale et des réformes des marchés publics.
- De rendre publique la structure de contrôle des entreprises d'État, ainsi que le nom des
- D'exiger que les informations relatives à la transparence de la propriété effective soient rendues publiques dans les contrats qui fixent les conditions des projets de production d'électricité.
- D'accélérer l'utilisation généralisée des informations sur les propriétaires réels pour faciliter la détection des fraudes, en tenant des registres publics, centralisés et publics, couvrant l'ensemble de l'économie et alignés sur les normes reconnues en matière de données ouvertes.

### Nous recommandons aux entreprises :

- De déclarer ouvertement et de rendre public leur soutien aux politiques de transparence en matière de propriété effective.
- De divulguer publiquement des informations sur leurs propriétaires réels conformément à la Norme ITIE 2019, et de mettre à jour ces informations au moins une fois par an.
- De divulguer publiquement, au moins une fois par an, les propriétaires réels des entités que l'entreprise possède à 100 % et, dans la mesure du possible, les propriétaires réels de toute entité partiellement détenue.
- De s'engager dans un processus de diligence raisonnable et rigoureux, et de publier une politique de lutte contre la corruption qui comprend des détails sur la manière dont l'entreprise collecte et utilise les données sur les propriétaires réels des partenaires de coentreprises, des prestataires et des fournisseurs dans ses processus.
- D'inclure la transparence de la propriété effective dans les engagements économiques, sociaux et de gouvernance, et d'utiliser les données pour aider à comptabiliser les émissions provenant de leurs activités commerciales.

**Nous recommandons aux acteurs de la société civile :**

- D'assurer un suivi des régimes de divulgation des propriétaires réels dans les secteurs de l'énergie et des industries extractives pour veiller à ce qu'ils intègrent les meilleures pratiques, notamment en matière de collecte de données structurées, de vérification des données, d'application et de sanctions.
- De se faire les champions de mesures visant à aller au-delà de la transparence lors de la conception et de la mise en œuvre de programmes de lutte contre la corruption, en encourageant la participation de divers groupes de parties prenantes afin de renforcer la responsabilité.
- D'utiliser les données sur les propriétaires réels pour mener des enquêtes transfrontalières sur les investissements des personnes politiquement exposées et des « mauvais joueurs » dans les pays producteurs et consommateurs.
- De stimuler le débat public sur la gouvernance des énergies renouvelables en utilisant les données sur la propriété effective dans le secteur.



# Le mouvement mondial en faveur de la transparence de la propriété effective

La transparence de la propriété effective révèle comment les entreprises et autres entités juridiques sont réellement détenues et contrôlées, et par qui. Depuis 2015, plus d'une centaine de juridictions ont adopté des lois exigeant que les entreprises et autres entités et accords juridiques tels que les trusts, divulguent des informations sur leurs propriétaires réels.<sup>1</sup>

**Un propriétaire réel est une personne physique située à la fin d'une chaîne de propriété et ayant droit à une partie des revenus ou des actifs (appelée « propriété ») d'une entité juridique, telle qu'une entreprise ou un trust, ou le droit de diriger ou d'influencer les activités de l'entité (appelé « contrôle »).**

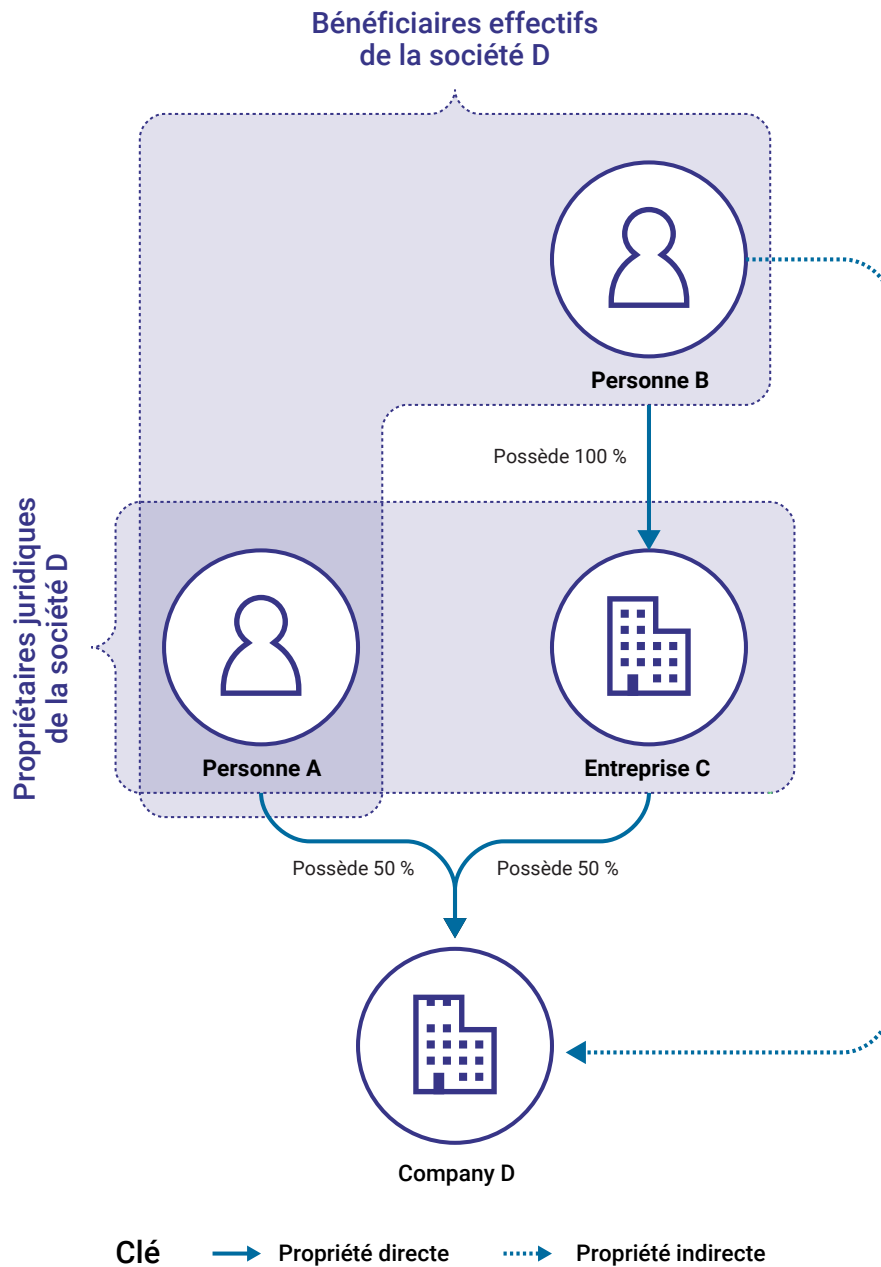
Historiquement, les informations sur la propriété et le contrôle des entreprises se limitent essentiellement aux propriétaires immédiats (ou légaux)<sup>2</sup>. Cependant, comme les entreprises peuvent être détenues par d'autres entreprises, cela ne fournit pas toujours des informations sur les individus qui se cachent derrière elles.

## Utilisation des données sur la propriété effective

La transparence de la propriété effective est largement reconnue pour son utilité dans la lutte contre la corruption, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.<sup>3</sup> Elle a également des applications dans des domaines politiques tels que les marchés publics,<sup>4</sup> la sécurité nationale<sup>5</sup> et la gouvernance des ressources<sup>6</sup> naturelles. Par exemple, les données sur la propriété effective peuvent améliorer la passation des marchés en contribuant à détecter les gisements d'offres par le biais de la propriété effective et en détectant les conflits d'intérêts entre les entreprises soutenant des contrats et les décideurs. Rendre ces données publiques permet à la société civile et au grand public de contrôler l'utilisation de l'argent des contribuables par le gouvernement<sup>7</sup>.



Figure 1. Propriété juridique et effective expliquée



Source : Open Ownership

Dans cette représentation stylisée de la chaîne de propriété d'une entreprise, la personne A et la société C sont les propriétaires légaux de la société D. La personne B est le propriétaire légal de la société C. La personne A et la personne B sont les propriétaires réels de la société D. La personne A exerce sa propriété directement, tandis que la personne B l'exerce indirectement par l'intermédiaire de la société C. La société C ne peut pas être un propriétaire réel, car elle n'est pas une personne physique. La société C ne peut pas être un propriétaire réel car elle n'est pas une personne physique.

## La transparence de la propriété effective et l'ITIE

La divulgation rigoureuse de la propriété effective est un domaine prioritaire de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), qui met en œuvre la norme mondiale visant à promouvoir une gestion ouverte et responsable des ressources pétrolières, gazières et minérales. Les Exigences en matière de propriété effective dans la Norme ITIE favorisent l'accès à des données de qualité sur la propriété effective pour renforcer la redevabilité du secteur extractif. Les informations sur la propriété effective peuvent améliorer la gouvernance des revenus des ressources naturelles, stimuler les affaires, réduire la corruption et les flux financiers illicites, et favoriser le recouvrement des avoirs.<sup>8</sup>

La réforme de la transparence de la propriété effective dans les industries extractives bénéficie d'un soutien important du secteur privé.<sup>9</sup> Les entreprises soutenant l'ITIE respectent la Norme ITIE en publiant des rapports dans les pays mettant en œuvre l'ITIE où elles opèrent, et acceptent de répondre aux attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE, notamment en déclarant et publiant leur soutien à la transparence de la propriété effective et en divulguant les propriétaires réels conformément à la Norme ITIE.<sup>10</sup>

# L'évolution du contexte de la réforme en faveur de la transparence de la propriété effective

La rapidité et l'ampleur des dépenses publiques consacrées à la lutte contre la pandémie ont accru les risques de fraude et de corruption, ainsi que la demande de transparence en ce qui concerne les propriétaires réels des entreprises – au minimum celles qui reçoivent l'argent des contribuables. La pandémie a mis en évidence la dépendance des entreprises privées vis-à-vis du gouvernement, ainsi que leur rôle dans la gestion et la résolution des crises. Les impacts de la crise climatique et des politiques liées au climat pourraient être encore plus profonds et modifieront le contexte des réformes en matière de transparence de la propriété effective. Il est essentiel de mettre l'accent sur la transparence lors de la reprise post-COVID-19 et au-delà, car cette reprise coïncide avec les efforts préliminaires des pays pour opérer une transition énergétique qui favorise à la fois la prospérité économique et l'équité sociale.

## Une attention accrue au risque et à la résilience pendant la pandémie de COVID-19

Les profonds effets sociaux, économiques et politiques de la pandémie de COVID-19 ont modifié le paysage dans lequel s'inscrit la réforme de la transparence de la propriété effective, créant à la fois des risques et des opportunités. Depuis le début de la pandémie, les organes internationaux tels que les Nations Unies ont mis en évidence les risques accrus de la corruption<sup>11</sup> et les crimes financiers tels que le détournement des fonds de relance, le blanchiment d'argent, le financement terroriste et la fraude.<sup>12</sup> Selon une évaluation portant sur les pays du G20, l'Office des Nations Unies pour la drogue et le crime (UNODC) a déclaré :

*« La quantité de ressources nécessaires pour garantir la santé et la sécurité publiques, associée à la nécessité de répondre rapidement à des défis en constante évolution, a multiplié les possibilités de corruption ».*

***Evaluation of G20 countries by the United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)*<sup>13</sup>**

Dans le même temps, les institutions internationales ont noté que la sortie de la crise de la COVID-19 offre l'occasion de renforcer la résilience de la société et la capacité des pays à relever les défis futurs, notamment la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre en accélérant la transition énergétique. La transparence de la propriété effective fait partie d'un ensemble de réformes politiques qui peuvent aider à prévenir

La rapidité et l'ampleur des dépenses publiques pour lutter contre la pandémie de COVID 19 ont augmenté les risques de fraude et de corruption et la demande de transparence dans la propriété effective des entreprises

les défaillances de la bonne gouvernance et la criminalité opportuniste, en indiquant clairement – au gouvernement, aux entreprises et au public – qui bénéficie des flux financiers dans les secteurs public et privé. Une telle mesure est plus efficace lorsqu'elle est mise en place avant une crise, et peut contribuer à maintenir la confiance des citoyens dans la bonne utilisation des ressources, par exemple dans le cadre de marchés publics.

### La transparence de la propriété effective est une priorité pour la communauté internationale

L'ONUDC recommande aux pays d'intégrer les exigences de transparence en matière de propriété effective dans leur réponse aux crises, en leur suggérant « d'élaborer et de mettre en œuvre des directives claires qui gèrent les conflits d'intérêts potentiels et contribuent à assurer la transparence de la propriété effective ».<sup>14</sup> Entre-temps, le plan d'action anticorruption du G20 pour la période 2022-2024 inclut la transparence de la propriété effective dans ses « priorités substantielles ». Le plan d'action cherche à s'appuyer sur les enseignements tirés de la crise de la COVID-19 pour accroître la résilience de la société à l'avenir, et note que :

*«...la communauté internationale connaît une crise sanitaire majeure aux effets dévastateurs sur l'économie mondiale. Avec la reprise, nous avons la possibilité de jeter les bases d'une reprise durable, transparente et inclusive. »<sup>15</sup>*

Le G20 cite également les recommandations du **Groupe d'action financière (GAFI)**, l'organe de normalisation du blanchiment d'argent pour la communauté internationale.<sup>16</sup> En 2022, le GAFI a révisé sa recommandation 24 relative à la transparence de la propriété effective des personnes morales après un examen qui aura duré deux ans. Ces révisions marquent un changement important, qui exige que les informations sur la propriété effective soient vérifiées et mises à disposition par le biais d'un registre central ou d'un mécanisme alternatif qui garantit également des informations adéquates, précises et à jour.<sup>17</sup>

### Les menaces de corruption permanentes causées par la COVID-19

Alors que la crise et la reprise post-COVID-19 se poursuivent, des risques accrus de corruption persistent, notamment dans le secteur de l'énergie. Par exemple, l'ONUDC prévoit que les blanchiments d'argent professionnels augmenteront leurs activités lors de la phase de reprise après la pandémie.<sup>18</sup> Certains pays ont également souligné qu'une augmentation potentielle de l'utilisation des entreprises et des sociétés fictives basées dans des juridictions offshore et dotées de politiques de lutte contre le blanchiment d'argent est une tendance à long terme.<sup>19</sup>

L'effondrement rapide des prix du pétrole et les importantes sorties de capitaux des pays producteurs pendant la pandémie ont également accru le risque de flux financiers illicites. Par exemple, les flux de capitaux provenant d'un certain nombre de producteurs pétroliers africains ont atteint le niveau record de 100 milliards de dollars US au début de la pandémie, les banques cherchant à réduire leur exposition au risque.<sup>20</sup> Des mesures fiscales ont été adoptées avec célérité pour faire face à la crise économique et sociale dans des contextes où les fonctions de contrôle administratif et d'audit étaient déjà surchargées.<sup>21</sup> Le tableau est compliqué et varie selon le contexte – dans certains cas, la chute des prix du pétrole semble avoir limité les possibilités de favoritisme et de corruption dans les régimes kleptocratiques.<sup>22</sup>

Toutefois, la reprise des prix du pétrole et du gaz ainsi que la crise énergétique qui se déroule autour du conflit Russie-Ukraine a encore une fois placé fermement les questions relatives à la propriété des compagnies privées opérant dans le secteur de l'énergie sur la scène publique. Les pressions provoquées par le relèvement de la pandémie pourraient être exacerbées plus avant par la crise énergétique qui se manifeste suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, créant ainsi une situation dans laquelle il est difficile de mobiliser les ressources pour accélérer la transition énergétique. Bien que situées hors de l'objet de la présente note, les sanctions ciblant les intérêts russes suite à l'invasion de l'Ukraine ont également fait ressortir la nécessité de garantir une propriété transparente autour des entreprises du secteur de l'énergie et de leurs investissements. Comme de nombreux investisseurs cherchent à traiter les pressions à court terme et se dirigent vers le secteur des énergies renouvelables, il est important que la transparence de la propriété effective se présente en tant qu'instrument clé dans la réduction des flux financiers illicites.

S'agissant des opérations minières, la pandémie de COVID-19 a introduit une plus grande complexité dans les possibilités de corruption et de surveillance de celle-ci. Par exemple, une étude de cas réalisée à Madagascar a révélé que les restrictions sur les voyages aériens ont entraîné la dissociation des prix mondiaux et locaux de certains minéraux. Les prix de l'or ont chuté localement alors même qu'ils atteignaient des sommets mondiaux. Cela a eu pour effet de saper les initiatives communautaires de lutte contre la corruption, car certains producteurs locaux ont été contraints de se lancer dans des activités illicites et des pratiques d'extraction non durables en raison de difficultés économiques extrêmes.<sup>23</sup> Les obstacles à la mobilité liés aux confinements et aux restrictions des voyages aériens ont également limité l'accès des observateurs aux sites miniers.<sup>24</sup> La concurrence pour les minéraux critiques liés à la transition énergétique s'intensifie aujourd'hui, avec une croissance soutenue de la demande mondiale. Cela augmente le risque que des contrats à court terme soient accordés par les gouvernements, sans qu'un contrôle public adéquat ne soit exercé ou que les informations sur les propriétaires réels ne soient exigées, enregistrées ou stockées.

---

*La crise énergétique qui se déroule autour de conflit entre la Russie et l'Ukraine a de nouveau placé fermement les questions relatives à la propriété des compagnies privées opérant dans le secteur de l'énergie sur la scène publique*

Figure 2. Prix du pétrole brut, 2019-2022

Prix au comptant du pétrole brut Brent en Europe (unité : dollars américains par baril)



Source : Administration américaine d'information sur l'énergie

## Le monde focalise son attention sur la crise climatique

Alors même que les effets économiques de la pandémie perdurent et malgré l'impact que provoque le conflit entre la Russie et l'Ukraine, l'attention se tourne de plus en plus vers la lutte contre la crise climatique. Des opportunités de réforme étroitement liées à l'agenda mondial de lutte contre le changement climatique et de financement de la transition énergétique sont apparues dans le contexte de la COVID-19. Certains décideurs et investisseurs ont vécu la crise de la COVID-19 comme un signal d'alarme qui a mis en évidence le besoin urgent d'une approche différente de l'investissement, et des parallèles ont été établis entre les risques imprévus d'une pandémie et les risques liés au changement climatique.<sup>25</sup> Par exemple, des investisseurs comme ceux qui participent à des initiatives telles que la Glasgow Financial Alliance for Net Zero<sup>26</sup> et le Council for Inclusive Capitalism<sup>27</sup> se sont attachés à pousser les entreprises du monde entier à s'engager en faveur de la responsabilité sociale des entreprises et des normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Des parallèles ont été établis entre les risques imprévus d'une pandémie et les risques du changement climatique

## Une transition énergétique « juste » exige la transparence de la propriété effective

La transition énergétique représente un nouveau contexte politique dans lequel se dérouleront les futures réformes de transparence en matière de propriété effective. Ce contexte est particulièrement pertinent pour les pays dont les grandes industries sont liées à des chaînes de valeur énergétiques, car la transition fait référence à un mouvement d'abandon de l'utilisation primaire de ressources non renouvelables telles que les combustibles fossiles, au profit de sources d'énergie propres, telles que l'énergie éolienne et solaire.<sup>28</sup> Bien que l'on parle souvent d'un changement unique,

dans la pratique, il s'agira d'une série complexe de changements qui se produiront en parallèle dans le monde entier grâce à une combinaison d'interventions politiques et de forces du marché.

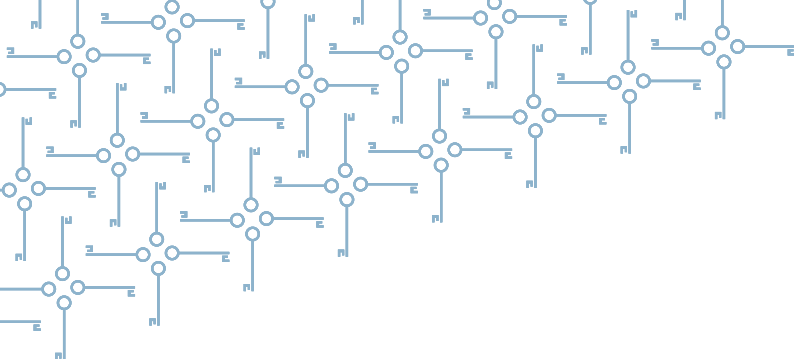
De nombreux engagements et documents d'orientation nationaux traitent des caractéristiques technico-économiques de la transition énergétique, et des organismes internationaux tels que les Nations Unies (ONU) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE)<sup>29</sup> soulignent également de plus en plus la nécessité d'aborder les aspects sociaux et de gouvernance de la transition. Le concept d'une transition énergétique juste est apparu comme un récit unificateur :

*« Fondée sur le concept de "ne laisser personne de côté", une transition énergétique juste et inclusive améliorera le bien-être, la santé et les capacités de l'être humain, augmentera la résilience et stimulera l'innovation en vue d'une société durable à tous les niveaux, tout en suscitant d'énormes investissements . »*

**United Nations: Theme Report on Enabling SDGs through Inclusive, Just Energy Transitions.**<sup>30</sup>

Des informations fiables et facilement accessibles sur la propriété des entreprises sont une ressource que les gouvernements peuvent utiliser pour s'assurer du maintien de la confiance des citoyens tout au long de la transition énergétique, et que les énormes investissements impliqués dans la transition sont accompagnés d'une surveillance solide. Les défaillances de la gouvernance, telles que la corruption et l'évasion fiscale, sapent la capacité des gouvernements à garantir une répartition équitable des bénéfices de la transition.

Un manque de transparence risque également de détourner les bénéfices de la transition pour les communautés vers des personnes politiquement exposées et des « mauvais joueurs », en raison de l'interférence d'intérêts particuliers. Pour ces raisons, les mesures visant à garantir la transparence et la responsabilité sont une condition préalable à l'avènement d'une transition juste.

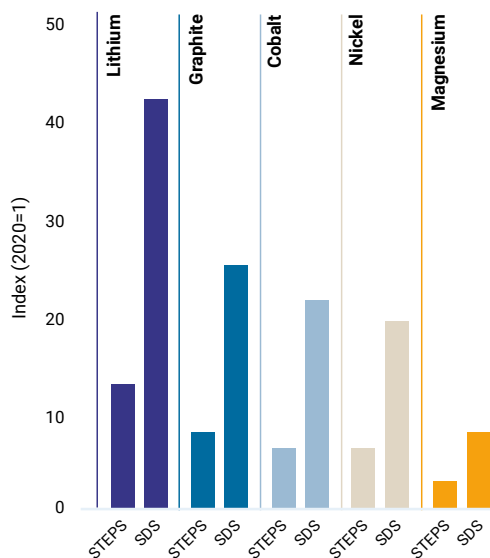


# Comment intégrer la transparence et la responsabilité dans la transition énergétique

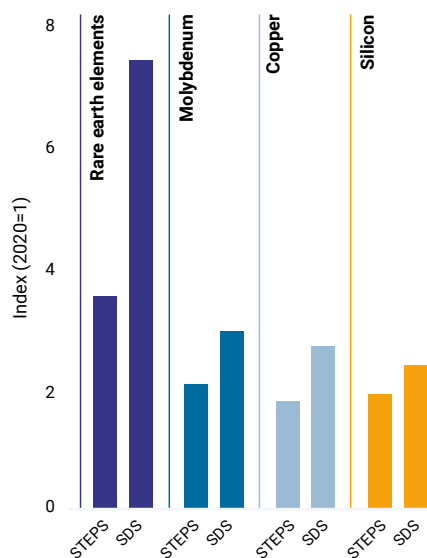
Le passage à l'énergie propre comme principale source d'énergie au niveau mondial nécessite une transformation profonde pour les pays riches en matières premières sur lesquelles reposent les systèmes énergétiques mondiaux – dont beaucoup sont des économies émergentes. L'abandon des combustibles fossiles entraînera des risques pour les pays dont l'économie dépend du pétrole, du gaz et du charbon, tels que des pertes de revenus et une érosion des volumes et des normes d'investissement. Parallèlement, l'essor prévu du secteur des minéraux critiques pourrait reproduire certains des risques de gouvernance rencontrés dans l'extraction des combustibles fossiles.

**Figure 3. Croissance projetée de la demande de certaines énergies renouvelables et minéraux**

**Demande de certains minéraux liés aux batteries en 2040 par rapport aux niveaux de 2020**



**Demand for selected battery-related minerals in 2040 relative to 2020 levels**



*Le mouvement en faveur de l'énergie propre devrait entraîner une croissance rapide de la demande de technologies énergétiques propres et des minéraux essentiels sur lesquels elles reposent*

Source : Reproduit de l'AIE (2021), *The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions, Overview*. Demande globale de minéraux provenant d'une gamme de technologies d'énergies propres, dans le cadre du Scénario de politiques déclarées (STEPS) et du Scénario de développement durable (SDS) de l'AIE. L'AIE note que la demande en minéraux projetée dépend de la rigueur des politiques climatiques (reflétée dans la différence entre STEPS et SDS) et des voies de développement technologique.



Les défis politiques et économiques tels que les flux financiers illicites (FFI)<sup>31</sup> et la corruption, les conflits et la faible gouvernance ont historiquement été associés à la dépendance à l'égard des richesses en ressources naturelles. Selon la « théorie de la malédiction des ressources », ces défis sont considérés comme spécifiques aux pays riches en ressources, en raison du manque de suivi et de contrôle public des dépenses gouvernementales.<sup>32</sup> Si la nature et la causalité de la malédiction des ressources font l'objet de nombreux débats, il est évident que l'augmentation prévue de la demande de minéraux essentiels signifie que le débat sur le rôle potentiel des ressources naturelles dans le développement est plus pertinent que jamais. Des efforts et des ressources supplémentaires sont nécessaires de la part des gouvernements, des entreprises et de la société civile pour renforcer la responsabilité dans le secteur de l'énergie propre, et ils seront d'autant plus efficaces qu'ils commenceront tôt.

Alors que les pays réduisent progressivement la production de combustibles fossiles, la transparence de la propriété effective peut continuer à contribuer à prévenir la corruption et les détournements de fonds, ainsi qu'à renforcer la génération de revenus et à instaurer la confiance des citoyens. En s'appuyant sur les enseignements tirés des énergies non renouvelables, la transparence de la propriété effective devrait également faire partie de l'architecture des chaînes de valeur des énergies propres, de la production de minéraux essentiels à la distribution d'électricité, et constituer un moyen de soutenir une gouvernance efficace des ressources naturelles. Enfin, les informations sur la propriété effective peuvent constituer un atout pour les entreprises et les investisseurs qui cherchent à contribuer à une transition énergétique juste par le biais d'engagements sociaux et environnementaux et de normes d'émissions.

## Le rôle de la transparence de la propriété effective dans l'abandon des combustibles fossiles

### Lutte contre la corruption dans les pays riches en ressources

La lutte contre la corruption est essentielle pour garantir une utilisation responsable des ressources naturelles, dans une optique de promotion du développement durable.<sup>33</sup> Les risques de corruption existent tout au long des chaînes de valeur des énergies non renouvelables, depuis l'attribution des droits sur les minéraux, le pétrole et le gaz, jusqu'à la réglementation et la gestion des opérations.<sup>34</sup> Pour contribuer à la lutte contre la corruption, les informations relatives à la propriété effective devraient être disponibles à chaque maillon. Par exemple, la transparence de la propriété effective des entreprises auxquelles sont attribués des droits miniers contribue à décourager la corruption et à détecter les conflits d'intérêts.<sup>35</sup> L'expérience montre que, pour être efficaces, les efforts de lutte contre la corruption doivent aller au-delà de la transparence et inclure des mesures actives visant à garantir le déploiement des informations pour accroître la redevabilité.<sup>36</sup> Les mesures ont le plus d'impact lorsqu'elles sont soutenues par les responsables publics et qu'elles suscitent une large participation civique. Des interventions telles que le programme Opening Extractives ont tenu compte de ces enseignements et les ont intégrés à la fois dans les objectifs et la méthodologie.

Dans une étude portant sur plus de

**100**

cas de corruption dans l'octroi de licences et de contrats dans le secteur extractif, plus de la moitié impliquait une entreprise concurrente ou adjudicataire présentant des signes de propriété effective cachée par une personne politiquement exposée

Sayne, A., Gillies, A., et A. Watkins (avril 2017), Twelve Red Flags: Corruption Risks in the Award of Extractive Sector Licenses and Contracts, *NRGI*

## **Priorité à la transparence de la propriété dans les industries extractives : le programme Opening Extractives**

**Opening Extractives** est un ambitieux programme mondial visant à accroître la disponibilité des informations sur la propriété effective et à en transformer l'utilisation afin d'améliorer la gouvernance dans le secteur extractif. Le programme apportera un soutien durable et pluriannuel à une dizaine de pays partenaires afin de divulguer les propriétaires réels d'entreprises extractives. Il catalysera l'utilisation de ces données pour améliorer la gouvernance des ressources naturelles.

Le programme combine un engagement politique et technique, afin de soutenir les pays qui mettent en œuvre des réformes en matière de propriété effective et de permettre l'utilisation des données par les gouvernements, la société civile et les entreprises. Il est mis en œuvre conjointement par l'ITIE et Open Ownership.

Les conclusions et les éléments probants du projet seront communiqués à l'échelle mondiale, en tirant parti des outils développés et des connaissances acquises pour en élargir l'impact au-delà des pays cibles.

D'ici à la fin de 2025, le programme vise à apporter de nettes améliorations à la mobilisation des ressources nationales provenant du secteur extractif dans onze pays au maximum. Il vise trois résultats clés :

1. Veiller à ce que les acteurs du gouvernement, de l'industrie et de la société civile aient un meilleur accès à des informations complètes et fiables sur les propriétaires réels des entreprises de l'industrie extractive.
2. Permettre aux acteurs du gouvernement, de l'industrie et de la société civile d'identifier et de traiter plus facilement les risques liés à la propriété cachée, qui peuvent inclure la corruption et la mauvaise gestion.
3. Faire avancer la transparence des informations relatives aux propriétaires réels dans le secteur extractif et au-delà en observant l'impact et en communiquant les résultats d'une plus grande transparence.

### Endiguer les flux financiers illicites

La corruption siphonne les revenus des ressources naturelles, tandis que les FFI correspondent au mouvement de ces fonds à travers les frontières. Face au déclin structurel à long terme de l'industrie des combustibles fossiles, les acteurs du secteur pétrolier et gazier anticipent un risque élevé de FFI dans le cadre de la transition énergétique.<sup>37</sup> Les acteurs impliqués dans les industries extractives ont depuis longtemps recours à des pratiques qui créent de l'opacité dans leurs structures de propriété, comme moyen d'échapper aux impôts et de dissimuler leurs liens avec les représentants du gouvernement.<sup>38</sup> Il s'agit notamment de déclarer les propriétaires nominaux ou les mandataires plutôt que les propriétaires réels, et de mettre en place des structures de propriété complexes<sup>39</sup> faisant appel à des centres financiers offshore (CFO) appliquant peu ou pas d'exigences de transparence.<sup>40</sup> Selon l'OCDE, l'utilisation des CFO par les grands négociants en pétrole indépendants est à la fois exceptionnelle et largement inexplicite :

*« Alors que les CFO constituent un aspect controversé mais bien établi de la mondialisation, parmi les 100 plus grandes entreprises mondiales, seuls 18 % en moyenne de leurs filiales de groupe sont détenus par des sociétés holding basées dans des CFO. En comparaison, 97 % des filiales des sociétés commerciales [pétrolières] indépendantes sont détenues par des sociétés holding basées dans des CFO. »*

#### **Organisation for Economic Co-operation and Development<sup>41</sup>**

La transparence de la propriété effective peut contribuer à endiguer les FFI liés à l'extraction de combustibles fossiles par le biais de sociétés fictives se faisant passer pour des véhicules d'entreprise légitimes, alors même que la production de ces ressources diminue. Au-delà de la divulgation, il est également nécessaire de mettre en place des systèmes de vérification permettant de confirmer l'identité des personnes désignées comme propriétaires réels dans un registre,<sup>42</sup> car les déclarations erronées sont encore une pratique courante dans certains pays riches en ressources.<sup>43</sup>

### Renforcer la mobilisation des ressources nationales

La réduction de la demande mondiale de combustibles fossiles est au cœur de la transition énergétique, mais les économies émergentes disposant d'importants gisements de combustibles fossiles doivent encore avoir la possibilité de se développer et d'investir dans le développement humain.<sup>44</sup> Cela nécessite une mobilisation efficace des ressources nationales, notamment pour permettre aux pays de gérer leur transition énergétique de manière équitable, en soutenant par exemple les groupes vulnérables, comme ceux qui travaillent dans les industries extractives et qui risquent de perdre leurs moyens de subsistance. Pour les pays dont les industries extractives sont lucratives et qui dépendent fortement des combustibles fossiles, la perte de revenus pendant la transition représente un énorme défi.

Par exemple, au Nigeria, environ 65 % des recettes publiques proviennent du secteur pétrolier et gazier, le flux total de recettes, toutes sources confondues, s'élevant à 32,6 milliards de dollars US en 2018.<sup>45</sup> Au fur et à mesure que la transition énergétique s'opère, la transparence de la propriété effective peut favoriser une mobilisation efficace des ressources nationales provenant des activités restantes liées aux combustibles fossiles. Par exemple, l'OCDE note que la propriété effective est essentielle à la transparence fiscale :

*« La transparence fiscale fait partie des solutions pour lutter contre les FFI, car elle exige des gouvernements qu'ils garantissent la disponibilité des informations sur la propriété légale et réelle, des informations comptables et bancaires, l'accès à ces informations et leur échange effectif avec les partenaires étrangers. Cela permet aux autorités fiscales d'avoir une image complète des affaires des contribuables afin de s'attaquer au problème de l'évasion fiscale et de renforcer la mobilisation des ressources nationales (MRN). Au-delà de l'évasion fiscale, la transparence fiscale est également une arme puissante contre d'autres formes de FFI telles que la corruption et le blanchiment d'argent. »*

Veiller à ce que les entreprises publiques fonctionnent dans l'intérêt général. Enfin, une attention particulière doit être accordée aux entreprises d'État, telles que les compagnies pétrolières nationales. La propriété effective d'une entreprise d'État, telle qu'une compagnie pétrolière nationale, peut s'avérer très complexe, mais elle est importante, car elle donne aux citoyens l'assurance que l'entreprise est gérée dans l'intérêt public et fournit aux entreprises les informations sur le marché dont elles ont besoin pour une planification efficace.<sup>47</sup> L'OCDE prévoit que les compagnies pétrolières nationales joueront un rôle croissant dans la mobilisation des capitaux pour répondre aux crises macro-fiscales qui surviennent dans les pays producteurs de combustibles fossiles, y compris à la suite de la pandémie.<sup>48</sup> Le National Resource Governance Institute (NRGI) recommande aux gouvernements de jouer un rôle actif en orientant leurs compagnies pétrolières nationales vers la gestion des risques économiques liés à la transition énergétique.<sup>49</sup> Il recommande également que les entreprises d'État divulguent leurs propriétaires réels<sup>50</sup> :

*« ...les entreprises d'État doivent déclarer leurs propriétaires réels, y compris le nom légal de l'organisme, de l'agence ou du bureau d'État qui en est actionnaire. Elles doivent également identifier leurs filiales et coentreprises, et s'efforcer de divulguer les noms et les propriétaires réels des entités qui détiennent des parts dans ces entités. »*

**Natural Resource Governance Institute<sup>51</sup>**

Une étude de l'OCDE a permis de conclure que les entreprises publiques étaient impliquées dans

**20%**

des cas de corruption dans les pays dépendant des ressources naturelles




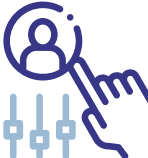

OECD Development Centre (août 2016), Corruption in the Extractive Value Chain: Typology of Risks, Mitigation Measures and Incentives

Il note également que les données relatives à la propriété effective peuvent être combinées avec d'autres données, telles que les informations sur les personnes politiquement exposées, afin d'identifier les conflits d'intérêts potentiels, y compris les intérêts acquis qui peuvent refléter les processus politiques liés à la transition.<sup>52</sup>

## **Le rôle de la transparence de la propriété effective dans le passage aux énergies propres**

La poursuite du développement des énergies propres est essentielle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais elle comporte également des risques sociaux et de gouvernance. Certains d'entre eux sont similaires à ceux qui ont été rencontrés par le passé dans les secteurs du pétrole, du gaz et des mines. Alors qu'un large éventail de stratégies de gouvernance est nécessaire pour prendre en compte ces risques, les informations sur la propriété effective ont un rôle à jouer dans le renforcement des mécanismes de transparence et de responsabilité le long des chaînes de valeur des sources d'énergie propre.

**Tableau 1. Le rôle potentiel de la transparence de la propriété effective dans les chaînes de valeur des énergies propres**

	<b>Attribution de contrats et de licences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faciliter la détection des conflits d'intérêts dans l'attribution des licences pour l'exploitation des minéraux critiques et les projets d'énergie propre</li><li>• Aider à la gestion des risques opérationnels et de réputation dans le domaine de l'octroi de licences</li></ul>
	<b>Production et transformation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer la diligence raisonnable dans la gestion des risques de la chaîne d'approvisionnement</li><li>• Empêcher la corruption et accroître la concurrence dans les marchés publics aux différents stades des grands projets</li></ul>
	<b>Paiements d'impôts et de redevances</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Signaler le recours éventuel à des sociétés fictives qui peuvent faciliter l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent</li><li>• Permettre aux autorités fiscales d'avoir une vision plus complète des affaires des contribuables et renforcer la mobilisation des ressources nationales</li></ul>
	<b>Services et infrastructures pour les citoyens</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmenter le rapport qualité-prix pour les contribuables, en étendant le nombre de fournisseurs et en stimulant la concurrence</li><li>• Aider les services publics, les régulateurs et les citoyens à superviser les accords d'achat d'énergie</li><li>• Contribuer à garantir que les entreprises d'État agissent dans l'intérêt du public</li></ul>
	<b>Financer la transition</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aider les entreprises à gérer les risques opérationnels tels que les dettes potentielles et les risques de réputation</li><li>• Contribuer aux normes environnementales et sociales en offrant des informations sur les fournisseurs, les partenaires et les bénéficiaires d'investissements</li><li>• Aider à identifier les entreprises qui tentent de contourner les protocoles et les pactes de réduction des émissions</li></ul>

**Atténuer les risques et les écueils pour les producteurs de minéraux critiques**

Les minéraux essentiels sont à la base des chaînes d'approvisionnement en énergie propre. Il s'agit notamment de ressources telles que le lithium, le graphite, le nickel, le cobalt et le manganèse pour les batteries de stockage, le cuivre et l'aluminium pour les réseaux électriques et les éléments de terres rares pour les éoliennes.<sup>53</sup> Les économies en développement et émergentes sont probablement les sources d'une part importante de ces minéraux, dont certaines ont des environnements de gouvernance faibles. Par exemple, la République démocratique du Congo (RDC) produit environ 70 % du cobalt mondial, et les réserves de cuivre devraient à l'avenir provenir de pays comme la RDC, l'Indonésie, la Mongolie et le Pérou.<sup>54</sup> L'importance croissante de ce secteur signifie que de nouveaux entrants sont attendus sur le marché (par exemple, des producteurs et des fournisseurs), et laisse présager de nouveaux risques dans les nouveaux pays producteurs. Lorsque la gouvernance du secteur minier est déjà faible, les pays possédant d'importants gisements minéraux critiques peuvent être vulnérables à la corruption et à l'instabilité politique.<sup>55</sup>

L'augmentation de la demande de minéraux critiques pourrait entraîner un boom des investissements miniers. L'expérience passée montre que les booms miniers peuvent accroître les incitations à la corruption, à la recherche de rentes et à la mauvaise gestion économique.<sup>56</sup> Il est important que cette expérience ne soit pas reproduite pour les pays fournissant des minéraux essentiels aux chaînes de valeur de l'énergie propre, car certains mettent en garde contre la possibilité d'une « malédiction des ressources vertes ». <sup>57</sup> Un boom des investissements pourrait également inciter à exploiter des mines dans des zones sensibles sur le plan environnemental et social.<sup>58</sup> Cela pourrait rendre les processus tels que les évaluations d'impact environnemental et social, l'acquisition de terres et les consultations communautaires plus contestées, et potentiellement causer des dommages aux personnes et à l'environnement.

Les pays producteurs et consommateurs ainsi que les entreprises peuvent atténuer ces risques en donnant la priorité à la bonne gouvernance dans leurs chaînes d'approvisionnement en minéraux.<sup>59</sup> Il s'agit notamment de permettre la collecte et l'accès à des informations fiables sur les personnes qui investissent dans le développement de ces ressources et en bénéficient. Compte tenu de la mondialisation des chaînes de valeur de l'énergie, la mise en place d'exigences strictes en matière de déclaration des propriétaires réels et de registres centraux et publics dans les pays producteurs et consommateurs offrira une meilleure visibilité des structures des entreprises transnationales et des chaînes d'approvisionnement.<sup>60</sup> L'adoption d'une norme de données ouvertes pour la publication d'informations sur la propriété effective, telle que la Norme sur les données concernant la propriété effective, peut contribuer à faire en sorte que les ensembles de données nationaux sont bien structurés, interopérables avec d'autres ensembles de données (sur la propriété effective) et peuvent être facilement compris par les enquêteurs nationaux et internationaux, ainsi que par la société civile, les chercheurs et les journalistes.<sup>61</sup>

○ —————

*La RDC, l'Indonésie, la Mongolie et le Pérou sont susceptibles de devenir les principaux fournisseurs de minéraux critiques, selon le Natural Resources Governance Institute (NRGI)*

### Renforcer la transparence le long des chaînes de valeur des énergies propres

La transition énergétique entraînera également une augmentation du déploiement de projets d'énergie propre. Ces derniers pourraient également être confrontés aux mêmes défis environnementaux, sociaux et de gouvernance que ceux déjà bien documentés dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. Les enseignements tirés de la gouvernance des énergies non renouvelables peuvent aider à anticiper et à traiter les risques dans le secteur des énergies propres, et à définir les normes et les mesures de gouvernance nécessaires pour assurer une transition équitable.

Le risque est plus grand pour les nouveaux pays producteurs, qui peuvent être moins sensibilisés aux réformes de gouvernance telles que la divulgation de la propriété effective. Les pays disposant de minéraux critiques peuvent être désireux de développer des industries intermédiaires, telles que le traitement des minéraux et la fabrication de batteries, et pourraient abaisser leurs normes pour attirer les investisseurs. Les flux importants de capitaux vers ces industries peuvent attirer des acteurs peu scrupuleux qui peuvent influencer les accords de licence, tels que l'attribution de licences éoliennes et solaires, au profit d'intérêts particuliers.<sup>62</sup> La transparence de la propriété effective peut contribuer à atténuer le risque que des personnes politiquement exposées aient accès à des opportunités commerciales dans les industries émergentes de l'énergie propre, et peut également aider à détecter l'utilisation de sociétés fictives à des fins illicites.

En Europe, par exemple, les industries intermédiaires sont toujours en cours de développement pour permettre la production de lithium, et les entreprises renforcent leurs investissements pour exploiter pleinement ces industries.<sup>63</sup> Des pays comme le Portugal et la Serbie peuvent fournir des sources critiques de lithium pour l'industrie paneuropéenne émergente des batteries.<sup>64</sup> Il faudra continuer à progresser dans la mise en œuvre active des registres de propriété effective pour protéger ces industries, conformément aux directives anti-blanchiment de l'Union européenne.<sup>65</sup>

### Lever le voile sur les accords d'achat d'électricité

Enfin, la transition énergétique doit inclure non seulement le passage à des énergies propres, mais aussi l'élargissement de l'accès à l'électricité. Les contrats appelés accords d'achat d'électricité (AAE) sont au cœur des projets de production d'électricité. Ils sont décisifs pour une bonne distribution de l'électricité, et des conditions générales mal définies peuvent entraîner des résultats préjudiciables, tels que le paiement excessif au fournisseur, la surcapacité, l'endettement et l'instabilité du réseau.<sup>66</sup> Les AAE incluent souvent des acteurs et des investissements du secteur public, mais leurs conditions ne sont pas toujours divulguées.<sup>67</sup>

L'Energy for Growth Hub, un réseau de recherche regroupant des universités et des groupes de réflexion de premier plan, inclut les données relatives à la propriété effective dans les informations obligatoires à divulguer dans les AAE, car elles sont « essentielles pour que les services publics/les régulateurs conservent leur capacité de surveillance et gèrent des questions telles que la fiscalité ou la responsabilité civile ». <sup>68</sup> Les informations relatives à la propriété effective remplissent une fonction

Les enseignements tirés de la gouvernance des énergies non renouvelables peuvent aider à anticiper et à traiter les risques dans le secteur des énergies propres, ainsi qu'à définir les normes et les mesures de gouvernance nécessaires pour assurer une transition équitable



similaire pour les AAE et pour les marchés publics : minimiser les conflits d'intérêts, augmenter le rapport qualité/prix pour les contribuables, encourager la concurrence et accroître la responsabilité envers le public.

Certains pays ont commencé à prendre en compte cette recommandation. Par exemple, fin 2021, Kenya Power a commencé à exiger de ses fournisseurs qu'ils divulguent leurs propriétaires réels, afin de contribuer à « exposer les opérations d'initiés et autres conflits d'intérêts potentiels ». <sup>69</sup> Cette décision fait suite au lancement d'un groupe de travail présidentiel chargé d'examiner certains des AAE du pays, et à un rapport du commissaire général aux comptes faisant état de conflits d'intérêts dans les contrats attribués par Kenya Power et le ministère de l'Énergie. <sup>70</sup>

## Suivi du financement privé dans la transition

De vastes ressources financières sont engagées dans la transition énergétique. La COP26 a donné lieu à de nouvelles initiatives en faveur d'une transition juste qui comprennent des promesses gouvernementales <sup>71</sup> et des engagements volontaires dans les secteurs de la finance, de l'industrie et des affaires. <sup>72</sup> La transparence de la propriété effective peut rendre le financement privé de la transition plus transparent et plus responsable envers le bien public en soutenant les engagements envers les normes économiques, sociales et de gouvernance. Elle peut également aider à rendre compte des émissions liées aux activités des entreprises.

De nouveaux objectifs d'investissement et de nouvelles normes d'information sur la durabilité sont en cours d'élaboration pour le secteur privé, parallèlement aux engagements pris par les pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elles visent à faire en sorte que le financement privé renforce les politiques nationales et que les investisseurs disposent d'informations fiables sur les risques climatiques.

### Normes environnementales, sociales et de gouvernance

Les recherches sur l'utilisation des données sur la propriété effective par le secteur privé montrent une tendance croissante à l'adoption de normes volontaires concernant les performances ESG des entreprises. Les normes et cadres ESG peuvent renforcer les incitations à divulguer et à utiliser les données sur la propriété effective. <sup>73</sup> Les informations sur la propriété effective sont utilisées par le secteur privé pour mieux connaître les fournisseurs, les partenaires et les bénéficiaires d'investissements. <sup>74</sup> Cela peut contribuer à une meilleure gestion des risques opérationnels tels que les dettes potentielles, ainsi que des risques de réputation. <sup>75</sup> Des données de haute qualité sur la propriété effective, accessibles au public, permettent à tout investisseur ou entreprise de déterminer les véritables propriétaires des entreprises et de visualiser les structures de propriété transnationales complexes, telles que celles qui caractérisent les chaînes de valeur de la production d'énergie. <sup>76</sup> Les exigences de divulgation de la propriété effective offrent un indicateur de performance clé clair qui pourrait être intégré dans les cadres ESG en cours d'élaboration pour soutenir la transition énergétique, <sup>77</sup> en tant que norme de

**L'AIE estime que les investissements annuels dans le secteur de l'énergie doivent atteindre**

**5**

**milliards de dollars d'ici 2030 pour atteindre l'objectif des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles**

*IEA (2021), Net Zero by 2050: A Roadmap for the Global Energy Sector*

gouvernance complétant les normes sociales et environnementales. Par exemple, la divulgation de la propriété effective est incluse dans la norme sur le pétrole et le gaz de la Global Reporting Initiative, qui a été lancée en 2021 pour aider les entreprises à « démontrer leur responsabilité pour leurs impacts et la façon dont elles gèrent la transition vers un avenir à faible émission de carbone. »<sup>78</sup>

### Émissions et comptabilité

Le public attend de plus en plus des entreprises qu'elles soient tenues responsables des émissions et de l'impact social de leurs chaînes de valeur. La transparence de la propriété effective peut contribuer à la surveillance et à la diligence raisonnable des activités des entreprises, et le fait de rendre publiques les informations sur les propriétaires et les bénéficiaires des activités commerciales peut favoriser une responsabilité et une confiance accrues.

Par exemple, dans le cadre du protocole sur les gaz à effet de serre, les entreprises doivent déclarer trois types d'émissions :

1. Les émissions directes provenant de sources possédées ou contrôlées par l'entreprise ;
2. Les émissions indirectes provenant de l'énergie achetée ; et
3. Toutes les autres émissions liées aux activités de l'entreprise.<sup>79</sup>

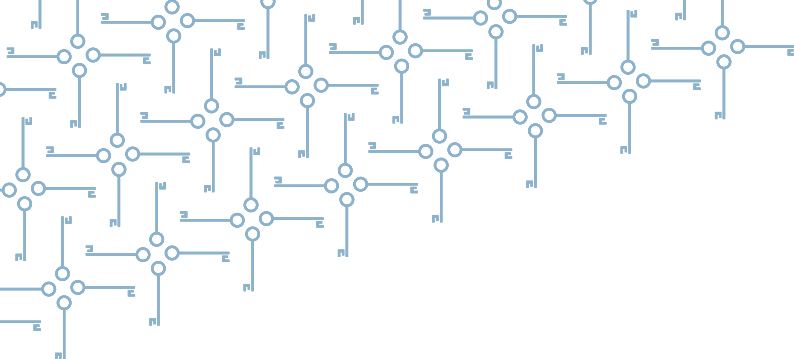
Les informations sur la propriété effective peuvent aider à identifier ceux qui tentent de contourner un tel protocole. Par exemple, une entreprise pourrait constituer des entités supplémentaires et masquer la propriété partagée pour dissimuler les activités à fortes émissions d'une seule entité. Il est particulièrement important de savoir qui possède et contrôle réellement les entreprises utilisées dans la sous-traitance pour permettre aux gouvernements et aux groupes de la société civile de tenir les entreprises responsables de leurs engagements.<sup>80</sup> Une approche similaire devrait être adoptée pour les déclarations et les pactes liés au climat, tel que la déclaration de 2021 sur la transition mondiale vers l'énergie propre.<sup>81</sup> Dans ce cas, la transparence de la propriété effective peut être utilisée pour suivre les investissements des institutions financières signataires afin de s'assurer qu'elles diversifient activement leurs portefeuilles en délaissant le charbon au profit des énergies propres.

Il est important de savoir qui possède et contrôle réellement les entreprises utilisées dans le cadre de la sous-traitance pour tenir les entreprises responsables de leurs engagements en matière de climat

## Conclusion

Dans le cadre d'un ensemble plus large de réformes de gouvernance, la transparence de la propriété effective peut aider les pays à concrétiser une transition énergétique équitable. La transition devra inclure l'abandon des combustibles fossiles, et l'on observe déjà une croissance rapide de la demande et des investissements à chaque maillon des chaînes de valeur des énergies propres. La transparence de la propriété effective peut améliorer la gouvernance et la gestion tant dans les industries émergentes de l'énergie propre que dans le secteur des combustibles fossiles, en continuant à s'attaquer aux risques connus dans les industries extractives, en limitant la menace des défis sociaux, économiques et politiques associés aux pays riches en ressources, et en augmentant la responsabilité et la transparence des dépenses publiques et privées pendant la transition.

De multiples acteurs ont un rôle à jouer dans la réalisation d'une réforme significative et continue des normes mondiales en matière de transparence de la propriété effective. Nous recommandons aux gouvernements et aux entreprises productrices et consommatrices d'adopter de manière proactive la transparence de la propriété effective dans les industries énergétiques et extractives. Les gouvernements peuvent utiliser les informations sur la propriété effective pour accroître les revenus et la surveillance des entreprises publiques. Les entreprises peuvent l'utiliser pour améliorer la gestion des risques, les normes ESG et la comptabilisation des émissions. Enfin, nous recommandons à la société civile d'assurer un suivi des réformes et d'utiliser les données sur la propriété effective pour demander des comptes aux acteurs des secteurs public et privé.



# Endnotes

- 1 Open Ownership (non daté), *Worldwide commitments and action*. Consulté à l'adresse <https://www.openownership.org/carte/> le 10.02.2022.
- 2 Veuillez vous référer à <https://www.openownership.org/what-is-bot/> pour de plus amples informations. Page consultée le 8 mars 2022.
- 3 Veuillez vous référer à <https://www.openownership.org/principles/> pour plus d'informations. Page consultée le 8 mars 2022.
- 4 Veuillez vous référer à <https://www.openownership.org/resources/beneficial-ownership-data-in-procurement/> pour plus d'informations. Page consultée le 8 mars 2022.
- 5 Veuillez vous référer à <https://www.openownership.org/uploads/oo-briefing-using-bo-data-for-national-security-2021-12.pdf> pour plus d'informations. Page consultée le 8 mars 2022.
- 6 Veuillez vous référer à <https://www.openownership.org/resources/catalysing-transformative-change-in-beneficial-ownership-transparency/> pour plus d'informations. Page consultée le 8 mars 2022.
- 7 Okunbor, E. et T. Kiepe (mars 2021), *Beneficial ownership data in procurement*, Open Ownership. Consulté à l'adresse <https://www.openownership.org/resources/beneficial-ownership-data-in-procurement/> le 03.03.2022.
- 8 EITI et Open Ownership (août 2020), *Opening Extractives Programme Proposal*. Remarque : à partir de janvier 2022, l'ITIE a relevé les normes de divulgation de la propriété effective parmi ses 56 pays mettant en œuvre l'initiative, exigeant d'eux qu'ils fournissent des informations détaillées sur les structures de propriété des entreprises, qu'ils identifient les personnes politiquement exposées et qu'ils désignent les entités qui ne divulguent pas tout ou partie de leurs informations de transparence sur la propriété effective. Veuillez vous référer à <https://eiti.org/fr/document/2021-guide-validation-itie#Exigence25> pour plus d'informations. Page consultée le 8 mars 2022.
- 9 Open Ownership (septembre 2021), *Six of the largest extractive companies commit to a common set of policies and practices on beneficial ownership transparency*. Consulté à l'adresse <https://www.openownership.org/news/six-of-the-largest-extractive-companies-commit-to-a-common-set-of-policies-and-practices-on-beneficial-ownership-transparency/> le 21.02.2022.
- 10 ITIE (janvier 2022), *Attentes à l'égard des pays soutenant l'ITIE*. Consulté à l'adresse <https://eiti.org/fr/document/attentes-legend-entreprises-soutenant-litie> le 21.02.2022.
- 11 Le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Forum économique mondial, l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale, le Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe, le Médiateur européen et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ont tous appelé en 2020 les pays à accroître leur vigilance et l'intégration de programmes de lutte contre la corruption. Veuillez vous référer à [https://www.unodc.org/pdf/corruption/G20\\_Compodium\\_COVID-19\\_FINAL.pdf](https://www.unodc.org/pdf/corruption/G20_Compodium_COVID-19_FINAL.pdf) pour plus d'informations. Page consultée le 10 février 2022.

- 12 Parmi les exemples de vulnérabilités des systèmes de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la fraude, citons l'obligation de télétravailler, qui limite l'accès des unités de renseignement financier aux systèmes de renseignement et la perception d'impunité des criminels potentiels. Veuillez vous référer à [https://www.unodc.org/documents/Advocacy-Section/EN\\_-\\_UNODC\\_-\\_MONEY\\_LAUNDERING\\_AND\\_COVID19\\_-\\_Profit\\_and\\_Loss\\_v1.1\\_-\\_14-04-2020\\_-\\_CMLS-COVID19-GPML1\\_-\\_UNCLASSIFIED\\_-\\_BRANDED.pdf](https://www.unodc.org/documents/Advocacy-Section/EN_-_UNODC_-_MONEY_LAUNDERING_AND_COVID19_-_Profit_and_Loss_v1.1_-_14-04-2020_-_CMLS-COVID19-GPML1_-_UNCLASSIFIED_-_BRANDED.pdf) pour plus d'informations. Page consultée le 12 février 2022.
- 13 ONUDC (16 octobre 2020), préparé pour le sommet du G20, Riyad 2020, en Arabie saoudite, *Good Practices Compendium on Combating Corruption in the Response to COVID-19*, p. 8. Consulté à l'adresse [https://www.unodc.org/pdf/corruption/G20\\_Compendium\\_COVID-19\\_FINAL.pdf](https://www.unodc.org/pdf/corruption/G20_Compendium_COVID-19_FINAL.pdf) le 10.02.2022.
- 14 ONUDC (non daté), *Corruption and COVID-19: Challenges in Crisis Response and Recovery*, p. 12. Consulté à l'adresse <https://www.unodc.org/documents/Advocacy-Section/COVID-19-Crisis-responsererecovery-WEB.pdf> le 11.02.2022.
- 15 Groupe de travail anticorruption du G20 (non daté), Anti-Corruption Action Plan 2022-2024. Consulté à l'adresse [https://www.unodc.org/documents/corruption/G20-Anti-Corruption-Resources/Action-Plans-and-Implementation-Plans/2021\\_G20\\_Anti-Corruption\\_Action\\_Plan\\_2022-2024.pdf](https://www.unodc.org/documents/corruption/G20-Anti-Corruption-Resources/Action-Plans-and-Implementation-Plans/2021_G20_Anti-Corruption_Action_Plan_2022-2024.pdf) le 11.02.2022.
- 16 Groupe de travail anticorruption du G20 (non daté), Anti-Corruption Action Plan 2022-2024, p. 2.
- 17 GAFI (4 mars 2022), Public Statement on revisions to R.24, Recommandations du GAFI. Consulté à l'adresse <https://www.fatf-gafi.org/publications/fatfrecommendations/documents/r24-statement-march-2022.html> le 05.03.2022.
- 18 ONUDC (12 avril 2020), Money Laundering and COVID-19: Profit and Loss. Consulté à l'adresse [https://www.unodc.org/documents/Advocacy-Section/EN\\_-\\_UNODC\\_-\\_MONEY\\_LAUNDERING\\_AND\\_COVID19\\_-\\_Profit\\_and\\_Loss\\_v1.1\\_-\\_14-04-2020\\_-\\_CMLS-COVID19-GPML1\\_-\\_UNCLASSIFIED\\_-\\_BRANDED.pdf](https://www.unodc.org/documents/Advocacy-Section/EN_-_UNODC_-_MONEY_LAUNDERING_AND_COVID19_-_Profit_and_Loss_v1.1_-_14-04-2020_-_CMLS-COVID19-GPML1_-_UNCLASSIFIED_-_BRANDED.pdf) le 11.02.2022.
- 19 ONUDC (16 octobre 2020), préparé pour le sommet du G20, Riyad 2020, en Arabie saoudite, *Good Practices Compendium on Combating Corruption in the Response to COVID-19*, p. 49.
- 20 Afrique du Sud, Angola, Ghana, Kenya, Nigeria et Zambie. Source : Porter, D. et C. Anderson (2021), *Illicit Financial Flows in Oil and Gas Commodity Trade: Experience, Lessons, and Proposals, IFFs and Oil Commodity Trading Series*, OCDE, p. 12. Consulté à l'adresse <https://www.oecd.org/development/accountable-effective-institutions/illicit-financial-flows-oil-gas-commodity-trade-experience.pdf> le 24.02.2022.
- 21 Porter, D. et C. Anderson (2021), *Illicit Financial Flows in Oil and Gas Commodity Trade: Experience, Lessons, and Proposals, IFFs and Oil Commodity Trading Series*, OCDE.
- 22 Gillies, A. (mars 2021), *A Pandemic and a Price Plunge: Oil-Rich Kleptocracies in Uncertain Times*, Global Insights Series. Consulté à l'adresse <https://www.ned.org/wp-content/uploads/2021/03/Pandemic-Price-Plunge-Oil-Rich-Kleptocracies-Uncertain-Times-Gillies-March-2021.pdf> le 01.03.2022.
- 23 Klein, B. et S. Mullard (septembre 2021), The unusual impacts of Covid: Reflections on the links between demand, extraction, conservation, and corruption, World Wildlife Fund. Consulté à l'adresse <https://www.worldwildlife.org/pages/tnrc-blog-the-unusual-impacts-of-COVID-reflections-on-the-links-between-demand-extraction-conservation-and-corruption> le 22.02.2022.

- 24 Bainton, N., Owen, J.R. et D. Kemp (2020), *Invisibility and the extractive-pandemic nexus*, *The Extractive Industries and Society*, vol. 7, issue 3, pp. 841-843. Consulté à l'adresse <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2214790X20301490> le 22.02.2022.
- 25 J.P. Morgan (1er juillet 2020), Why COVID-19 Could Prove to Be a Major Turning Point for ESG Investing. Consulté à l'adresse <https://www.jpmorgan.com/insights/research/covid-19-esg-investing> le 10.02.2022.
- 26 Veuillez vous référer à <https://www.gfanzero.com/> pour plus d'informations. Page consultée le 10 février 2022.
- 27 Veuillez vous référer à <https://www.inclusivecapitalism.com/just-energy-transition-company-framework/> pour plus d'informations. Page consultée le 10 février 2022.
- 28 Des transitions énergétiques ont eu lieu à de multiples reprises au cours de l'histoire, et sont définies comme « un changement dans la forme primaire de consommation d'énergie d'une société donnée. Par exemple, la transition historique du bois au charbon, puis au pétrole et au gaz dans l'Europe industrielle. » Source : *Dictionnaire de l'énergie (deuxième édition)* (2015), transition énergétique. Consulté à l'adresse <https://www.sciencedirect.com/topics/engineering/energy-transition> le 04.02.2022.
- 29 Veuillez vous référer à <https://www.iea.org/reports/recommendations-of-the-global-commission-on-people-centred-clean-energy-transitions> pour plus d'informations. Page consultée le 10 février 2022.
- 30 Nations Unies (2021), *Theme Report on Enabling SDGs through Inclusive, Just Energy Transitions*, Executive Summary, p. 1. Consulté à l'adresse [https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/2021-twg\\_3-exesummarie-062321.pdf](https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/2021-twg_3-exesummarie-062321.pdf) le 10.02.2022.
- 31 Les flux financiers illicites sont définis comme « un mouvement financier transfrontalier qui est illégal dans sa source (par exemple, la corruption, la contrebande), son transfert (par exemple, l'évasion fiscale), ou son utilisation (par exemple, le financement du terrorisme) » Source : FMI (8 mars 2021), *The IMF and the Fight Against Illicit and Tax Avoidance related Financial Flows*. Consulté à l'adresse <https://www.imf.org/en/About/Factsheets/Sheets/2018/10/07/imf-and-the-fight-against-illicit-financial-flows> le 25.02.2022.
- 32 Plus largement, la malédiction des ressources (également connue sous le nom de paradoxe de l'abondance) est l'incapacité de nombreux pays riches en ressources à tirer pleinement parti de leurs richesses en ressources naturelles, et des gouvernements de ces pays à répondre efficacement aux besoins de bien-être de la population. Veuillez vous référer à [https://resourcegovernance.org/sites/default/files/rgi\\_Resource-Curse.pdf](https://resourcegovernance.org/sites/default/files/rgi_Resource-Curse.pdf) pour un bref aperçu. Page consultée le 24 février 2022.
- 33 ITIE (23 novembre 2021), Assurer la transition énergétique : recherche d'un terrain d'entente. Consulté à l'adresse <https://eiti.org/blog/navigating-energy-transition-search-for-common-ground> le 11.02.2022.
- 34 Centre de développement de l'OCDE (18 août 2016), *Corruption in the Extractive Value Chain : Typology of Risks, Mitigation Measures and Incentives*, Executive Summary. Consulté à l'adresse <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/9789264256569-2-en/index.html?itemId=/content/component/9789264256569-2-en> le 11.02.2022.
- 35 ITIE (juin 2019), *La transparence dans les premières ventes*, p. 5. Consulté à l'adresse [https://eiti.org/files/documents/fr\\_transparency\\_in\\_the\\_first\\_trade.pdf](https://eiti.org/files/documents/fr_transparency_in_the_first_trade.pdf) le 11.02.2022.
- 36 Eisen, N. et coll. (2020), *The TAP-Plus Approach to Anti-corruption in the Natural Resource Value Chain*, Brookings Institution. Consulté à l'adresse <https://www.brookings.edu/research/the-tap-plus-approach-to-anti-corruption-in-the-natural-resource-value-chain/> le 24.02.2022.

- 37 Porter, D. et C. Anderson (2021), *Illicit Financial Flows in Oil and Gas Commodity Trade: Experience, Lessons, and Proposals*, IFFs and Oil Commodity Trading Series, OCDE, p. 13.
- 38 Groupe de travail sur la transparence des ressources naturelles du Partenariat pour un gouvernement ouvert (février 2016), Disclosing beneficial ownership information in the natural resources sector. Consulté à l'adresse <https://opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2019/05/FIN200GP20Issue20Brief20BO20Disc1.pdf> le 24.02.2022.
- 39 Ibid.
- 40 Les paradis fiscaux sont des juridictions qui permettent aux entreprises et aux particuliers d'échapper à l'impôt et à d'autres réglementations financières dans une juridiction en transférant leur argent vers une destination offshore où la réglementation est plus souple. On estime que les paradis fiscaux coûtent collectivement aux gouvernements au moins 500 milliards de dollars par an en recettes fiscales perdues en faveur des entreprises. Source : Shaxon, N. (septembre 2019), Tackling Tax Havens, FMI : Finance et Développement, p. 7. Consulté à l'adresse <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2019/09/pdf/tackling-global-tax-havens-shaxon.pdf> le 23.02.2022.
- 41 Porter, D. et C. Anderson (2021), *Illicit Financial Flows in Oil and Gas Commodity Trade: Experience, Lessons, and Proposals*, IFFs and Oil Commodity Trading Series, OCDE, pp. 14-15.
- 42 Veuillez vous référer à <https://www.openownership.org/uploads/oo-briefing-verification-briefing-2020-05.pdf> pour plus d'informations. Page consultée le 8 mars 2022.
- 43 Veuillez vous référer à <https://www.openownership.org/resources/early-impacts-of-public-beneficial-ownership-registers-ukraine/> pour en voir un exemple. Page consultée le 8 mars 2022.
- 44 Le pacte climatique de Glasgow, issu de la Conférence des parties de 2021 (COP26), l'a explicité en incluant la première référence à une réduction progressive de l'utilisation des combustibles fossiles et à la suppression des subventions dans un accord de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. Veuillez vous référer à <https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/wp-content/uploads/2021/12/Lessons-from-COP26-for-financing-the-just-transition.pdf> pour plus d'informations. Page consultée le 25 février 2022.
- 45 ITIE (24 janvier 2022), Nigeria : Revenue Collection. Consulté à l'adresse [https://eiti.org/es/implementing\\_country/32#revenue-collection](https://eiti.org/es/implementing_country/32#revenue-collection) le 25.02.2022.
- 46 OCDE (2021), *Tax Transparency in Africa : Africa Initiative Progress Report*, Global Forum on Transparency and Exchange of Information for Tax Purposes (La transparence fiscale en Afrique : Rapport d'étape de l'initiative africaine, Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales) p. 16. Consulté à l'adresse <https://www.oecd.org/tax/transparency/documents/Tax-Transparency-in-Africa-2021.pdf> le 28.02.2022.
- 47 Les informations relatives à la propriété effective peuvent également faciliter le contrôle de l'utilisation des ressources par les entreprises d'État et le suivi de leur impact sur l'économie et les secteurs dans lesquels elles opèrent. Elles peuvent également faire la lumière sur les activités transfrontalières de ces entreprises et rendre plus évidente l'influence du gouvernement sur les affaires commerciales. Source : Lord, J. (janvier 2021), State-owned enterprises : a new frontier, Open Ownership. Consulté à l'adresse <https://www.openownership.org/blogs/state-owned-enterprises-a-new-frontier/> le 03.03.2022.

## Lever le voile sur les propriétaires réels des entreprises

Le rôle de la transparence de la propriété effective  
dans la transition énergétique

Note de synthèse

- 48 Porter, D. et C. Anderson (2021), *Illicit Financial Flows in Oil and Gas Commodity Trade: Experience, Lessons, and Proposals*, *IFFs and Oil Commodity Trading Series*, OCDE.
- 49 Manley, D. et P. Heller (février 2021), *Risky Bet : National Oil Companies in the Energy Transition*, Summary, NRG. Consulté à l'adresse <https://resourcegovernance.org/sites/default/files/documents/risky-bet-national-oil-companies-in-the-energy-transition-summary.pdf> le 25.02.2022.
- 50 Ceci s'aligne sur les recommandations d'Open Ownership pour une divulgation efficace de la propriété effective dans les entreprises publiques, qui sont en cours d'intégration dans une prochaine mise à jour de la norme sur les données concernant la propriété effective. Veuillez vous référer à <https://www.openownership.org/blogs/state-owned-enterprises-and-beneficial-ownership-disclosures/> pour plus d'informations. Page consultée le 9 mars 2022.
- 51 NRG (janvier 2022), *Anticorruption Guidance for Partners of State-Owned Enterprises: Full guidance*, p. 63. Consulté à l'adresse [https://soe-anticorruption.resourcegovernance.org/files/anticorruption\\_guidance\\_for\\_partners\\_state\\_owned\\_enterprises.pdf](https://soe-anticorruption.resourcegovernance.org/files/anticorruption_guidance_for_partners_state_owned_enterprises.pdf) le 03.03.2022.
- 52 Sayne, A. (21 mai 2020), *The Proof is in the Politics : Fossil Fuel Interests and Domestic Energy Transitions*, NRG. Consulté à l'adresse <https://resourcegovernance.org/blog/proof-politics-fossil-fuel-interests-and-domestic-energy-transitions> le 24.02.2022.
- 53 AIE (mai 2021), *World Energy Outlook : The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions*. Consulté à l'adresse <https://www.iea.org/reports/the-role-of-critical-minerals-in-clean-energy-transitions> le 01.03.2022.
- 54 Gillies, A., Shafaie, A., et P. Heller (8 juin 2021), *G7 Countries Cannot Secure Critical Minerals Without Tackling Governance and Corruption*, NRG. Consulté à l'adresse <https://resourcegovernance.org/blog/g7-countries-cannot-secure-critical-minerals-without-tackling-governance-and-corruption> le 01.03.2022.
- 55 Ibid.
- 56 Knutsen, C. H., Kotsadam, A., Olsen, E. H. et T. Wig (2017), *Mining and Local Corruption in Africa*, *American Journal of Political Science*, Vol. 61, no. 2, pp. 320-334. Consulté à l'adresse <http://www.jstor.org/stable/26384734> le 04.03.2022.
- 57 Veuillez vous référer à <https://www.environmentalpeacebuilding.org/conferences/2nd-international-conference-on-environmental-peacebuilding/agenda/show/1845> pour des exemples. Page consultée le 28 février 2022.
- 58 Miranda, M. et coll. (2003), *Mining and Critical Ecosystems: Mapping the Risks*, World Resources Institute. Consulté à l'adresse [http://pdf.wri.org/mining\\_critical\\_ecosystems\\_full.pdf](http://pdf.wri.org/mining_critical_ecosystems_full.pdf) le 04.03.2022.
- 59 OCDE (2021), *Frequently Asked Questions : How to address bribery and corruption risks in mineral supply chains*. Consulté à l'adresse <https://mneguidelines.oecd.org/faq-how-to-address-bribery-and-corruption-risks-in-mineral-supply-chains.pdf> le 01.03.2022.
- 60 Les enquêtes transfrontalières peuvent aider les pays à se prémunir contre l'ingérence de personnes politiquement exposées et de « mauvais joueurs ». Source : OCDE (2021), *Frequently Asked Questions : How to address bribery and corruption risks in mineral supply chains*.
- 61 La norme sur les données concernant la propriété effective a été élaborée par Open Ownership et l'Open Data Services Co-operative. Veuillez vous référer à <https://standard.openownership.org/en/0.2.0/> pour plus d'informations. Page consultée le 8 mars 2022.



- 62 ITIE (23 novembre 2021), Assurer la transition énergétique : recherche d'un terrain d'entente.
- 63 Karunaratne, N. (janvier 2021), Investor Academy : Picking the winners of the electric vehicle revolution, Investors' Chronicle. Consulté à l'adresse <https://www.investorschronicle.co.uk/news/2021/01/28/race-to-riches/> le 24.02.2022.
- 64 Peel, M. et H. Sanderson (31 août 2020), EU sounds alarm on critical raw materials shortages. Consulté à l'adresse <https://www.ft.com/content/8f153358-810e-42b3-a529-a5a6d0f2077f> le 24.02.2022.
- 65 Fraiha Granjo, A. et M. Martini (2021), *Access Denied : Availability and accessibility of beneficial ownership data in the European Union*, Transparency International. Consulté à l'adresse <https://images.transparencycdn.org/images/2021-Report-Access-denied-Availability-and-accessibility-of-beneficial-ownership-data-in-the-European-Union.pdf> le 18.02.2022.
- 66 Rali Badissy, M., Kenny, C., et T. Moss (1er septembre 2021), The Case for Transparency in Power Project Contracts : A proposal for the creation of global disclosure standards and PPA Watch, Energy for Growth Hub and Center for Global Development. Consulté à l'adresse [https://www.energyforgrowth.org/wp-content/uploads/2021/08/The-Case-for-Transparency-in-Power-Project-Contracts\\_-A-proposal-for-the-creation-of-global-disclosure-standards-and-PPA-Watch.pdf](https://www.energyforgrowth.org/wp-content/uploads/2021/08/The-Case-for-Transparency-in-Power-Project-Contracts_-A-proposal-for-the-creation-of-global-disclosure-standards-and-PPA-Watch.pdf) le 24.02.2022.
- 67 Ibid.
- 68 Rali Badissy, M., Kenny, C., et T. Moss (1er septembre 2021), *The Case for Transparency in Power Project Contracts : A proposal for the creation of global disclosure standards and PPA Watch*, p. 11.
- 69 Juma, V. (12 novembre 2021), Owners of firms supplying Kenya Power to be revealed, Business Daily. Consulté à l'adresse <https://www.businessdailyafrica.com/bd/corporate/companies/owners-firms-supplying-kenya-power-revealed-3615894> le 24.02.2022.
- 70 Energy for Growth Hub et EED Advisory (26 octobre 2021), *Enhancing Public Participation in Kenya's Power Purchase Agreement Process*, p. 8. Consulté à l'adresse <https://www.energyforgrowth.org/wp-content/uploads/2021/10/Enhancing-Public-Participation-in-Kenyas-Power-Purchase-Agreement-Process.pdf> le 25.02.2022.
- 71 Lors de la COP26, les pays à haut revenu se sont de nouveau engagés à contribuer à hauteur de 100 milliards de dollars par an au financement de la lutte contre le changement climatique pour les économies en développement entre 2020 et 2025. Source : Kaya, A. (16 novembre 2021), The 100 Billion Dollar Question : COP26 Glasgow and Climate Finance, Global Policy Opinion, Durham University. Consulté à l'adresse <https://www.globalpolicyjournal.com/blog/16/11/2021/100-billion-dollar-question-cop26-glasgow-and-climate-finance> le 28.02.2022.
- 72 Par exemple, les 450 entreprises de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero ont promis plus de 130 000 milliards de dollars à l'issue de la COP26. Veuillez vous référer à <https://www.gfanzero.com/press/amount-of-finance-committed-to-achieving-1-5c-now-at-scale-needed-to-deliver-the-transition/> pour plus d'informations. Page consultée le 28 février 2022.
- 73 Cognitiks et Open Ownership (à paraître), *The use of beneficial ownership data by private entities*.


## Lever le voile sur les propriétaires réels des entreprises

Le rôle de la transparence de la propriété effective dans la transition énergétique

Note de synthèse

- 74 Par exemple, elles peuvent aider les entreprises à identifier et à déclencher des signaux d'alarme concernant les propriétaires individuels des entreprises de leur chaîne de valeur, tels que des impôts impayés, des poursuites judiciaires en cours ou l'absence de déclaration. De nombreuses sociétés privées ajoutent de la valeur aux données sur la propriété effective en fournissant des informations commerciales et des vérifications de sociétés en tant que service à d'autres sociétés. Veuillez vous référer à <https://youcontrol.com.ua/en/> pour un exemple de ce type. Page consultée le 8 mars 2022.
- 75 Cognitiks et Open Ownership (à paraître), *The use of beneficial ownership data by private entities*.
- 76 Veuillez vous référer à <https://www.openownership.org/visualisation/> pour plus d'informations. Page consultée le 4 mars 2022.
- 77 Par exemple, le cadre élaboré par le Groupe de travail sur les informations financières relatives au climat. Veuillez vous référer à <https://www.fsb-tcf.org/recommendations/> pour plus d'informations. Page consultée le 4 mars 2022.
- 78 Global Reporting Initiative (5 octobre 2021), Oil and gas transparency standard for the low-carbon transition. Consulté à l'adresse <https://www.globalreporting.org/about-gri/news-center/oil-and-gas-transparency-standard-for-the-low-carbon-transition/> le 04.03.2022.
- 79 Protocole sur les gaz à effet de serre (non daté), Normes. Consulté à l'adresse <https://ghgprotocol.org/standards> le 22.02.2022.
- 80 La transparence de la sous-traitance est également pertinente du point de vue des droits fondamentaux. Certaines entreprises peuvent utiliser ce modèle en partie pour réduire les coûts, limiter la responsabilité en matière de sécurité des travailleurs et empêcher les travailleurs de se syndiquer. Source : RAID-UK (novembre 2021), *The Road to Ruin? Electric vehicles and workers' rights abuses at DR Congo's industrial cobalt mines*. Consulté à l'adresse [https://www.raid-uk.org/sites/default/files/report\\_road\\_to\\_ruin\\_evs\\_cobalt\\_workers\\_nov\\_2021.pdf](https://www.raid-uk.org/sites/default/files/report_road_to_ruin_evs_cobalt_workers_nov_2021.pdf) le 01.03.2022.
- 81 Veuillez vous référer à <https://ukcop26.org/global-coal-to-clean-power-transition-statement/> pour plus d'informations. Page consultée le 3 mars 2022.

## Contact

 Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norway

 +47 222 00 800

 [openingextractives@eiti.org](mailto:openingextractives@eiti.org)



**Opening  
Extractives**

Déverrouiller les  
données sur les  
bénéficiaires effectifs

Mis en œuvre conjointement par l'ITIE et Open Ownership

**EITI**

**Open  
Ownership** 